Postes): J'ai vu la nouvelle dans le journal et familiale en ce qui regarde le contingent de j'en ai parlé au sous-ministre des Postes. Il Corée est différente de celle qui revenait aux nie avoir rien dit de tel.

## PROJETS DE PASSAMAQUODDY

QUESTION AU SUJET DE LA PRÉSENTATION D'UN RAPPORT PAR LA COMMISSION INTERNATIONALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. W. Stuart (Charlotte): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. La Commission internationale mixte a-t-elle présenté un rapport au sujet du projet de Passamaquoddy?

L'hon. L. B. Pearson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): En réponse à l'honorable député de Charlotte je dirai que la Commission internationale mixte a présenté son rapport aux deux gouvernements le 23 octobre 1950. Elle y déclarait qu'il y aurait lieu de procéder à de nouvelles études avant qu'elle soit en mesure de se prononcer sur la possibilité de mettre en œuvre le projet de Passamaquoddy. Le coût de l'enquête, estime-t-elle, reviendrait à \$3,900,000. Le rapport propose la répartition de ces frais entre les deux pays dans la mesure où l'un ou l'autre pourrait bénéficier du projet, une fois celui-ci réalisé. Le rapport fait toujours l'objet de l'étude des autorités fédérales intéressées; il a, en outre, été soumis au gouvernement du Nouveau-Brunswick.

## MIR SAMOTOR SOLA CORÉE SEMES STRATES

NOS PERTES EN CORÉE—DÉPÊCHE AU SUJET DE LETTRES ADRESSÉES AUX FAMILLES DES SOLDATS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. D. Fulton (Kamloops): Monsieur l'Orateur, je demanderais au ministre de la Justice s'il a entendu dire que, d'après certains journaux, les familles des soldats dont les noms figurent sur la liste des pertes subies en Corée reçoivent des lettres qu'on dit d'inspiration communiste. S'il en est ainsi, peut-il nous dire ce qu'on a fait pour se renseigner à ce sujet.

L'hon. Stuart S. Garson (ministre de la Justice): Personne ne m'en a parlé mais, dès que l'honorable député m'aura fait parvenir les renseignements, je me ferai un plaisir d'étudier le cas.

L'ALLOCATION FAMILIALE AUX AYANTS-DROITS DES MEMBRES DES SERVICES ARMÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. H. Ferguson (Simcoe-Nord): Le mi-

L'hon. Édouard Rinfret (ministre des (M. Lapointe) me dirait-il si l'allocation dépendants durant la première?

> L'hon. M. Abbott: Portez cette question au Feuilleton.

> M. l'Orateur: Ce ne me semble pas le temps de poser une telle question.

## LE RECENSEMENT DÉCENNAL

NOMINATION DE COMMISSAIRES AU MANITOBA

A l'appel de l'ordre du jour.

Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je désire m'expliquer sur un fait personnel, monsieur l'Orateur. Puis-je demander une réponse supplémentaire à celle que j'ai obtenue à ma question d'hier, figurant à la page 1016 du hansard. Je l'adresse à l'adjoint parlementaire au ministre du Commerce, au nom de qui la réponse a été fournie. Sans entrer dans les détails, je signale que la question nº 2 comprenait deux parties. Il a répondu affirmativement à la première; mais la seconde partie était ainsi conçue:

Dans le cas de l'affirmative, de qui a-t-il reçu de telles recommandations...

Cette partie de la question est restée sans réponse.

M. G. J. McIlraith (adjoint parlementaire au ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, il s'agit de savoir si le ministre du Commerce a reçu des recommandations de la part de députés; dans le cas de l'affirmative, de qui il les a reçues, et ainsi de suite. Il est d'usage, je crois, de ne pas fournir de renseignements sur la correspondance échangée entre les députés et un ministre. A mon sens, c'est un principe bien admis.

M. Knowles: Sur quoi se fonde cette règle? Une voix: Sur le bon sens.

M. McIlraith: Si j'avais eu préavis de la question, j'aurais pu invoquer le commentaire pertinent des Parliamentary Rules and Forms, de Beauchesne.

## LA RÉGIE DES LOYERS

QUESTION AU SUJET DU MAINTIEN DE LA RÉGIE NATIONALE APRÈS LE 30 AVRIL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. S. White (Hastings-Peterborough): Puis-je demander au premier ministre s'il sera en mesure d'exposer à la Chambre, avant le congé de Pâques, la politique ministérielle nistre des Affaires des anciens combattants au sujet du maintien de la régie des loyers?